

Nom du fournisseur : **Proximus Luxembourg S.A.**

Adresse du fournisseur de service :

**18, rue du Puits Romain Z.A. Bourmicht L-8070 Bertrange Luxembourg**

Tél : **800 77777**

Site internet : **www.tango.lu**

ID identifiant unique : **Mobile\_Tango\_Option\_Europe 2H et 5H\_01.12.2023**

Applicable à partir de 01.12.2023

Fiche signalétique :

**NOM DE L'OFFRE : Options Europe 2H et 5H**

Veillez indiquer : pack/offre groupée et/ou les services compris de l'offre. Le service principal, représentant la partie majeure des frais mensuels encourus, est à souligner et à documenter en détail ci-après.

<input type="checkbox"/> Pack / Offre groupée ( <i>offre à tarif unique pour les services à indiquer</i> )				
<input type="checkbox"/> <u>Internet fixe</u>	<input type="checkbox"/> Téléphonie fixe	<input type="checkbox"/> TV	<input checked="" type="checkbox"/> Services mobiles	<input type="checkbox"/> autres

## 1. LA DESCRIPTION DE L'OFFRE

### 1.1. Le service principal:

<b>Description des caractéristiques principales de l'offre</b> (dispositions/vitesses/technologie/...)	Options permettant de bénéficier d'appels vers les fixes et les mobiles en Europe <a href="#">Liste des tarifs</a>
<b>Volume(s) mensuel(s) inclu(s)</b>	<u>Option Europe 2H</u> : 120 minutes d'appels vers les fixes et les mobiles en Europe. <u>Option Europe 5H</u> : 300 minutes d'appels vers les fixes et les mobiles en Europe.
<b>Disponibilité / éligibilité géographique</b> des offres par « moteur de recherche par adresse » ou par couverture des communes et/ou localité	Offres disponibles dans tout le pays. 5G : couverture du réseau consultable sur demande. 4G : 94% population / 80% territoire. 3G : 98% population / 96% territoire. 2G : 99% population / 99,9% territoire.
<b>Neutralité du réseau et Mesures de transparence</b> (débit normalement disponible, débit minimal)	<a href="#">Neutralité de l'Internet &amp; qualité de l'accès à Internet – Net neutrality</a>

### 1.2 Autre(s) service(s)

<b>Autres services compris dans l'offre</b>	Non applicable.
---	-----------------

## 2. LE VOLET TARIFAIRE

### 2.1. Le service principal :

<b>Frais mensuels</b> , y compris l'indication des frais mensuels pour garantir le bon fonctionnement des services	<u>Option Europe 2H</u> : 9,5€/mois. <u>Option Europe 5H</u> : 20,5€/mois. <a href="#">Liste des tarifs</a>
<b>Coût de volumes supplémentaires</b> (tarification hors forfait applicable)	Non applicable. Une fois les volumes mensuels inclus dans l'option consommés, le client sera facturé selon les tarifs des communications hors abonnement de son offre de base.
<b>Frais d'activation</b> (et/ou d'installation) <b>Frais de résiliation</b>	<u>Frais d'activation non applicables.</u> <u>Frais de résiliation non applicables.</u>
<b>Frais unique(s)</b> (par type d'équipement technique nécessaire au bon fonctionnement)	Non applicable.

<b>Frais d'intervention</b> (par unité horaire, de déplacement...), <b>Frais de raccordement forfaitaire</b>	Non applicable.
<b>Promotion(s)</b> si applicable	Non applicable.
<b>Lien vers la liste de tarifs en vigueur</b> – y compris des autres services compris dans l'offre	<a href="#">Liste des tarifs</a>
<b>Promotion(s)</b> : Le consommateur est averti que l'ensemble des actions / conditions promotionnelles est à consulter dans la documentation commerciale du fournisseur.	

### 3. LES DONNÉES CONTRACTUELLES

<b>Type de l'offre</b> Description succincte de l'offre avec les services et options éventuelles	Options sans engagement compatibles avec un abonnement de téléphonie mobile.
<b>Conditions générales et conditions particulières</b> <b>Description des modalités concernant :</b> l'activation (modalités...) - la facturation (domiciliation, ...) - la résiliation (préavis, reconduction,...) - la portabilité (modalités et conditions) - l'installation/raccordement (délais...) - l'intervention (technicien à domicile...)	<a href="#">Conditions générales</a> : Article 1 : Souscription au service et produit Tango pour l'activation, Article 7 : Tarifs, facturation et paiement pour la facturation, Article 9 : Suspension et résiliation par Tango, Article 10 : Suspension et résiliation par le client et Article 11 : Portabilité des numéros. <a href="#">Liste des tarifs</a>
<b>Durée minimale d'engagement</b> : (en mois)	Options non soumises à une période d'engagement.

### 4. AUTRES INFORMATIONS

<b>Offres /options compatibles</b>	<a href="#">Liste des tarifs</a>
<b>Incompatibilités</b>	Les options Europe 2H et Europe 5H ne sont pas compatibles avec l'option Pays Préférés. En souscrivant aux Options Europe 2H et Europe 5H, l'ancienne option Pays Préférés sera automatiquement désactivée.